

# Josette Pons (LR) renonce à un 4<sup>e</sup> mandat de député

**6<sup>e</sup> circonscription** Éluë à l'Assemblée nationale depuis juin 2002, elle a décidé de se recentrer sur ses mandats locaux : maire de Brignoles et présidente de Provence verte

**D**epuis des semaines, on la disait indécise. Ira, ira pas... Tandis que certains échafaudaient d'intrigantes théories sur une candidature de tel ou tel, Josette Pons, député sortant, officiellement investie par son parti, « Les Républicains », en janvier dernier, refusait d'annoncer publiquement son choix.

Avant-hier, elle a « officiellement » mis fin au suspense. C'est dans son bureau de maire de Brignoles que l'élue a annoncé qu'elle ne sera pas candidate à l'élection législative dans la 6<sup>e</sup> circonscription (1).

Elle explique ce choix, revient sur son action et annonce son engagement, qui sera 100 % local désormais.

**On attendait votre décision depuis plusieurs semaines. Pouvez-vous nous expliquer votre choix ?**

Je souhaite aujourd'hui recentrer mon énergie sur les enjeux du territoire local. L'entrée en vigueur prochaine de la loi sur le non-cumul des mandats imposait un tel choix.

**Vous auriez pu faire ce choix après votre éventuelle élection en tant que député...**

Dire « J'y vais et, si je perds, je reste maire... » Non, ça ne se fait pas. Ce n'est pas moi.

**“ Je considère que l'équipe municipale que je dirige depuis trois ans a déjà fait du très bon travail pour Brignoles ”**

**Votre décision est-elle prise depuis longtemps ? On vous disait hésitante...**

Je l'ai prise en décembre, avant même la mise en place de la communauté d'agglomération Provence verte. Et non : je n'ai pas beaucoup hésité. Je considère que l'équipe

municipale que je dirige depuis trois ans a déjà fait du très bon travail pour Brignoles et qu'elle doit continuer ainsi. La Provence verte, que je préside depuis le 13 janvier, suppose un engagement total, à la hauteur de la confiance que m'ont accordée les maires, qui m'ont élue présidente à la majorité absolue, au premier tour.

**Auriez-vous pris la même décision si vous n'aviez pas été élue présidente de l'agglomération ?**

Oui. J'étais décidée avant cette élection. Les dossiers qui sont sur la table de la Provence verte sont très importants. Nous avons voté le budget ce lundi... Tout cela demande un travail d'autant plus fourni qu'il est imposé dans l'urgence par l'État : nous n'avions que quelques semaines pour lancer une agglomération qui n'est, pour le moment, que l'addition de trois communautés de communes. Nous devons maintenant opérer une fusion. Cela va se faire au fur et à mesure et suppose une présence accrue.

**Dans la sixième circonscription, le Front national a montré sa capacité à rassembler les voix lors des dernières départementales et régionales (2015)... Vous le pensez capable de gagner ?**

Non. C'est nous, Les Républicains, qui allons l'emporter. Nous ferons une campagne de terrain et irons au-devant des habitants de ce territoire. C'est ainsi que nous avons battu le FN lors des dernières départementales et municipales, à Brignoles.

**L'annonce tardive de la candidature LR dans la 6<sup>e</sup> circonscription n'est-elle pas un handicap, face à Jérôme Rivière, candidat FN, qui s'est déclaré en novembre dernier, d'autant qu'il n'est pas novice en politique (2) ?**

Non. Pour l'instant, les gens ont la tête dans la

présidentielle. Quant à l'expérience de Jérôme Rivière, on peut en juger : partout où il est passé, il a été jeté (il a été exclu de l'UMP en 2007, NDLR).

**“ Je pars avec le sentiment d'avoir bien défendu les enjeux de notre territoire ”**

**Revenons à vous. Après trois mandats de député, vous avez passé quinze ans entre le Var et Paris. Ça ne va pas vous manquer ?**

Oh, vous savez... Cela fait quarante ans que je suis élue (lire ci-dessous). Je pars avec le sentiment d'avoir bien défendu les enjeux de notre territoire, notamment l'hôpital de Brignoles et la filière viticole. Je vais maintenant poursuivre cet engagement au niveau local.

**Pas de regret, donc...**

Il faut savoir passer la main. Après quinze années sur les bancs de l'Assemblée, je suis un peu usée. Attention : je dis « usée », mais pas « lassée ». L'enthousiasme reste entier. Je suis encore tout à fait convaincue de pouvoir agir efficacement pour ma ville et au sein de l'agglomération.

**Vous avez souvent dit que votre mandat national était un atout pour le territoire, qu'il vous permettait de « peser », à Paris, pour défendre les dossiers varois...**

C'est le cas. Et c'est aussi pour cela que je sais pouvoir faire confiance au candidat qui prendra ma place.

**PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME JAMET gjamet@varmatin.com**

1. Saint-Cyr, Le Beausset, La Cadière, Le Castellet, Signes et Riboux en font partie.  
2. Il a notamment été député UMP dans les Alpes-Maritimes entre 2002 et 2007 et fait partie du conseil stratégique pour l'élection présidentielle de Marine Le Pen (notre édition du 26 novembre 2016).



C'est dans « sa » mairie de Brignoles que Josette Pons a officialisé son choix de ne pas briguer un quatrième mandat au Palais Bourbon. (Photo Gilbert Rinaudo)

## Quarante années de vie politique

- 12 décembre 1947 naissance à Saint-Cyr
- 1977-1983 conseillère municipale de Saint-Cyr
- 1983-1989 maire de Saint-Cyr
- 1988-2015 conseillère générale du canton du Beausset
- 1996 et 1997 candidate (battue) aux élections législatives
- 1994-2001 vice-présidente du conseil général du Var
- 1995-2002 maire du Beausset
- 2002-2017 député de la 6<sup>e</sup> circonscription du Var
- Depuis 2014 maire de Brignoles
- 2014-2017 présidente de la communauté de communes Comté de Provence
- Depuis 2017 présidente de la communauté d'agglomération Provence verte

### Fonctions occupées par Josette Pons à l'Assemblée nationale

- membre de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances
- membre de la Commission des Affaires économiques
- vice-présidente de l'Association nationale des élus de la vigne et du vin
- membre du groupe d'études sur le problème du Tibet

Voir également : [http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA267598](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA267598)